



Dolor augue rhoncus, cum lectus aliquam risus

# Trouver les aides auxquelles je peux prétendre (APA, etc...)

Publié le 23 janvier 2020

## VOS AIDES

### SENIORS

#### L'Aide sociale à l'hébergement

##### Pour qui ?

Sénior-Aidant, En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Permettre aux personnes âgées ne souhaitant plus ou ne pouvant plus rester à leur domicile de bénéficier d'une aide financière pour être accueillies dans un établissement d'hébergement.

### SENIORS

#### Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

##### Pour qui ?

Sénior-Aidant

##### Pour quoi ?

Maintenir à domicile les personnes âgées dans les meilleures conditions

### SENIORS

#### Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement

##### Pour qui ?

Sénior-Aidant

##### Pour quoi ?

Permettre aux personnes âgées ne pouvant plus rester à leur domicile de bénéficier d'une aide financière pour leur hébergement en EHPAD

### SENIORS

#### L'aide-ménagère au titre de l'Aide sociale

##### Pour qui ?

Sénior-Aidant, En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées

### SENIORS

#### APA d'urgence

##### Pour qui ?

Sénior-Aidant

##### Pour quoi ?

Aider les personnes âgées à financer un besoin soudain d'une aide à domicile

### SENIORS

#### Prise en charge des frais de repas en foyer-restaurant

##### Pour qui ?

Sénior-Aidant, En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Participer aux frais de repas servis dans les foyers-restaurants

### AUTONOMIE

#### L'Aide sociale à l'hébergement pour personne handicapée

##### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Prendre en charge (sous certaines conditions) les frais d'hébergement en foyer d'une personne handicapée ne pouvant rester à domicile

### AUTONOMIE

#### Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels - ACFP

##### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Financer les frais supplémentaires occasionnés par l'exercice d'une activité professionnelle.

### AUTONOMIE

#### Allocation Compensatrice Tierce Personne - ACTP

##### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Prendre en charge les frais d'emploi d'une tierce personne pour aider les handicapés dans leur quotidien.

### AUTONOMIE

#### Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et complément de ressources

##### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Assurer un minimum de ressources aux personnes handicapées.

### AUTONOMIE

#### Etablissements et Services pour personnes adultes handicapées

##### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Permettre à une personne handicapée de bénéficier d'un soutien, d'un cadre, d'un lieu de vie adapté, en fonction de son projet de vie et de ses besoins.

### AUTONOMIE

#### Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé et Orientation Professionnelle

##### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

##### Pour quoi ?

Avoir accès à un ensemble aux mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et leur maintien dans l'emploi.

AUTONOMIE

### L'aménagement de la scolarité des enfants handicapés

#### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

#### Pour quoi ?

Permettre à chaque enfant handicapé de bénéficier d'une scolarisation à travers un parcours adapté et continu.

AUTONOMIE

### Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et compléments

#### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

#### Pour quoi ?

Compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap.

AUTONOMIE

### Prestation de compensation du handicap

#### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

#### Pour quoi ?

Financer des besoins: aide humaine, animale ou technique, aménagement du domicile ou du véhicule, transport.

AUTONOMIE

### Carte Mobilité Inclusion

#### Pour qui ?

En situation de handicap-Aidant

#### Pour quoi ?

Faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55